



A retenir

Pêcher

Cloque : observation de symptômes

Thrips : présence sur les différents secteurs

Abricotier, Pêcher, Prunier

Moniliose : période à risque en cours

Tordeuse orientale : viabilité des pontes atteintes cette fin de semaine

SOMMAIRE

A retenir

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CRA

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI

Structures partenaires : CA
2B, CRA, FREDON, CANICO,

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

<http://www.cra-corse.fr/>

Crédit photo : CRA,

ABRICOTIER

• Stade phénologique

Stade fruit noué sur Solédane à stade E - F selon les variétés



• Moniliose sur fleurs (*Monilia laxa*)

L'abricotier est très sensible aux contaminations de ce champignon qui s'exprime par un dessèchement des bouquets floraux.

Aucun symptôme n'est à ce jour observé.

Évaluation du risque : les conditions climatiques annoncées pour les jours à venir sont favorables aux contaminations.

Mesure prophylactique : lors de la taille, éliminez les fruits momifiés et les rameaux atteints afin de limiter les risques de propagation de l'inoculum dans la parcelle.

• Psylle du prunier (*Cacopsylla pruni*)

Le psylle est vecteur de l'enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA) (cf BSV N°3 ou 4). Le vol du psylle a débuté.

Évaluation du risque : le risque est présent lorsque des arbres contaminés par l'ECA ne sont pas éliminés dès observation des symptômes.

Mesure prophylactique : Eliminer et brûler les arbres présentant des symptômes de débourement feuillé précoce.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade fruit noué à stade F selon les variétés ; on observe un ralentissement de l'évolution de la végétation après la période de froid.



Stade fruit noué



Stade Floraison

- **Cloque (*Taphrina deformans*)**

Le stade de sensibilité débute dès le stade pointe verte des bourgeons à bois et s'achève au stade 4-5 feuilles étalées ; L'évolution des bourgeons à bois est à suivre variété par variété.

Les premiers symptômes de cloque ont été observés sur les parcelles du réseau d'observation, et ce, sur les différents secteurs de production.

Évaluation du risque : le risque est élevé car les conditions climatiques à venir (pluies) sont favorables aux contaminations ; de plus, certaines variétés y sont également plus sensibles. Les jeunes plantations sont également à surveiller.

- **Moniliose sur fleurs (*Monilia laxa*)**

Aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : La période de risque se poursuit. A surveiller en fonction de l'avancement de la végétation. Les conditions climatiques sont très favorables aux contaminations.

Mesure prophylactique : lors de la taille, éliminez les fruits momifiés et les rameaux atteints afin de limiter les risques de propagation de l'inoculum dans la parcelle.

- **Tordeuse orientale (*Grapholita molesta* ou *Cydia molesta*)**

Le réseau de piégeage a été installé depuis 15 jours sur les différents secteurs de production : aucune capture n'a été relevée. D'après la modélisation, les premières éclosions sont prévues vers le 10 avril.

Évaluation du risque : le risque reste faible car le seuil de viabilité des éclosions n'est pas encore atteint.

Mesure prophylactique : prévoir la mise en place de la confusion sexuelle sur l'ensemble des plantations ainsi que les bordures.

- **Pucerons**

Aucun nouveau foyer n'a été observé sur les différents bassins de production.

Évaluation du risque : surveiller les variétés à débourrement précoce et les jeunes plantations.

- ***Thrips meridionalis***

Le thrips peut causer des dégâts par piqûres au niveau des fleurs, entraînant des nécroses et déformations sur le jeune fruit lors de son développement. Ces dégâts sont essentiellement causés sur les variétés de nectarines et de pêches à peau peu duveteuse.

La présence de thrips est constatée sur les différents secteurs de production mais pas de manière systématique sur les variétés en fleurs ces derniers jours. On observe toutefois une augmentation de la pression sur les différents secteurs, le redoux étant favorable aux populations.

Évaluation du risque : la surveillance est nécessaire sur les variétés de nectarines et de pêches à peau peu duveteuse. La hausse des températures risque d'être favorable aux remontées de populations.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade Floraison à stade fruit noué selon les variétés.

- **Moniliose sur fleurs (*Monilia laxa*)**

Évaluation du risque : La période de risque se poursuit pour les variétés arrivant en fleurs.





Mesure prophylactique : lors de la taille, éliminez les fruits momifiés et les rameaux atteints afin de limiter les risques de propagation de l'inoculum dans la parcelle.

- **Pucerons**

Pas de nouveau foyer de pucerons observé.

Évaluation du risque : surveiller les jeunes plantations et les parcelles ayant eu une forte pression la saison passée.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Vendredi 25 mars	Samedi 26 mars	Dimanche 27 mars	Lundi 28 mars	Mardi 29 mars	Mercredi 30 mars	Jeudi 31 mars	Vendredi 1 ^{ER} avril
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Quelques passages nuageux avec un vent faible à modéré			Risque d'averse	Alternance des nuages et des éclaircies			

LIENS UTILES

- En cas de suspicion de **détection d'organismes nuisibles réglementés**, le mode opératoire à suivre est décrit dans la note nationale que vous pouvez consulter avec le lien ci-dessous ;
- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

Alerte concernant la bactérie *Xylella fastidiosa*

En octobre 2013 en Italie, des foyers ont été détectés sur oliviers, lauriers roses, amandiers et chênes, provoquant un dessèchement du feuillage et un déclin rapide du végétal.

Le 22 juillet 2015 c'est en Corse qu'un premier cas positif a été signalé. D'autres foyers ont été signalés dans les départements des Alpes maritimes et du Var en fin d'année 2015.

Actualité : Au 26 février 2016, 242 foyers sont répertoriés dont 233 en Corse du Sud et 11 en Haute-Corse. Ces foyers concernent 166 communes qui sont tout ou partie en zone tampon. Près de 5 000 prélèvements ont été réalisés sur l'ensemble du territoire depuis la découverte du foyer : la bactérie a été détectée sur 20 espèces végétales.

La délimitation des zones infectées et des zones tampons ainsi que la liste des espèces hôtes sensibles à la subsp multiplex sont disponibles sur le site <http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Toute l'actualité et le point de la situation sur l'île sont consultables sur le site internet de l'Etat dans le département en allant sur : www.corsedusud.gouv.fr.

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

http://www.cra-corse.fr/no_cache/bulletins-sante-du-vegetal/notes-nationales.html

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : 0800 873 699, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.